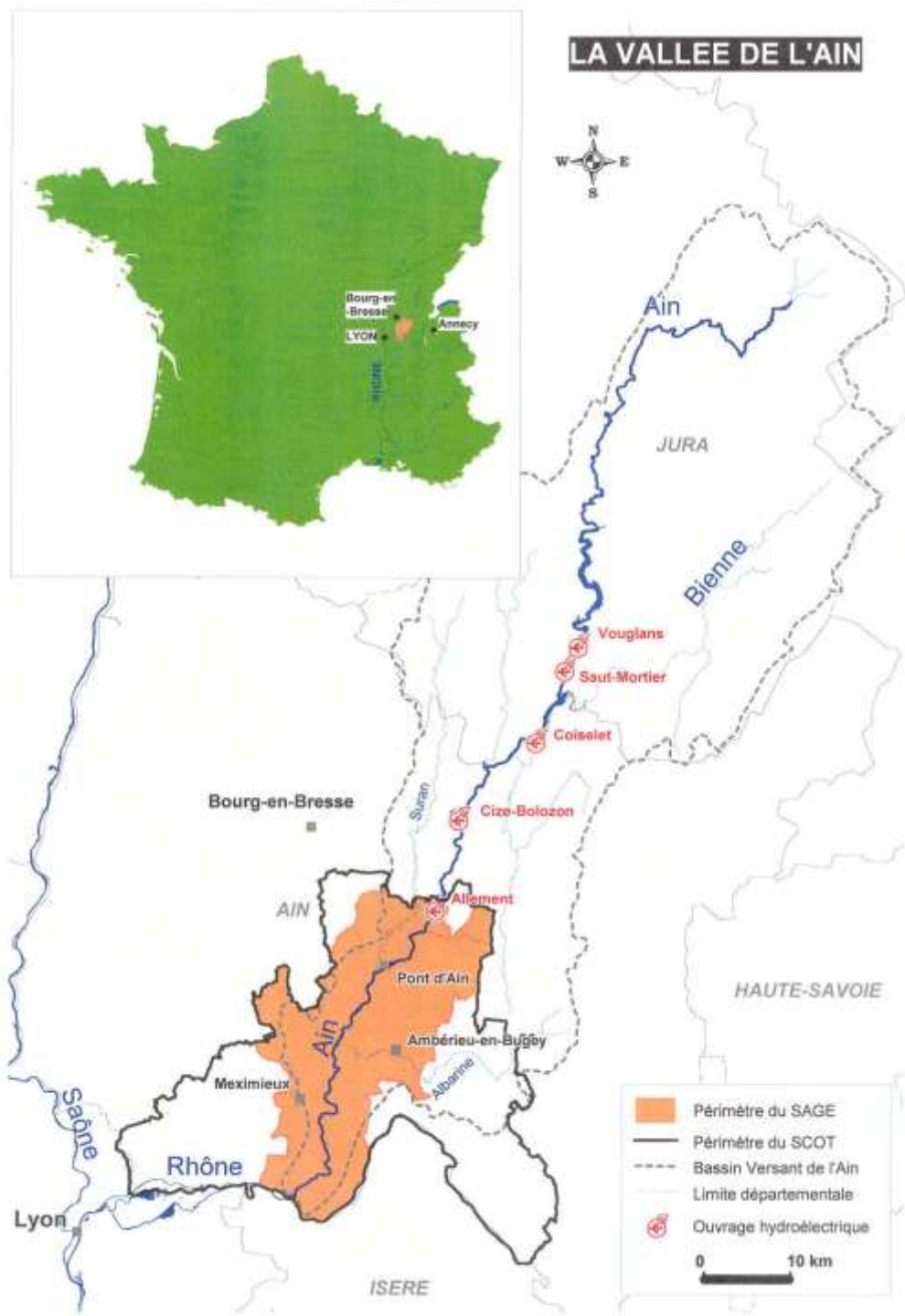




LA BASSE VALLEE DE L'AIN

Gestion de l'espace de mobilité sur la Basse Vallée de l'Ain

LOCALISATION DU TERRITOIRE



UN TERRITOIRE RURAL AUX PORTES DE LYON



UNE RIVIERE DYNAMIQUE...



...QUI S'ESOUFLE



2003



Légende

- Eau
-



1945

Répartition des groupes d'habitats en 2003
Secteur de Chatillon



Légende

- Eau
- Zone embroussaillée
- Bâtimens
- Pelouses
- Cultures
- Zones anthropisées



1 - La définition de la notion d'espace de liberté



Proposition de délimitation d'un espace de liberté dans l'étude géomorphologique préalable au SAGE

Modification et validation de l'espace de liberté dans le cadre de la Commission Locale de l'Eau



Méthode de détermination de l'espace de liberté

2- L'appropriation de la notion d'espace de liberté (1)

Des préconisations dans le SAGE

- **L'objectif du SAGE est le zéro extraction dans l'espace de liberté**
- **Préserver les phénomènes d'érosion dans l'espace de liberté**
- **Rendre cohérents les financements publics avec l'objectif du SAGE consistant à limiter les travaux de protection des berges contre l'érosion**
- **Prévoir dans les documents d'urbanisme des dispositions permettant la préservation de l'espace de liberté de la basse rivière d'Ain**



2- L'appropriation de la notion d'espace de liberté (2)



L'intégration dans le SCOT

L'extension de cette notion à toute la bande naturelle du lit majeur

Un message bien perçu grâce à un travail de communication et concertation important, facilité par un lit majeur peu urbanisé (mémoire collective)

3- La préservation de l'espace de liberté

La portée juridique du SAGE et du SCOT permet de se prémunir contre les ouvrages de protection et les extractions de granulats

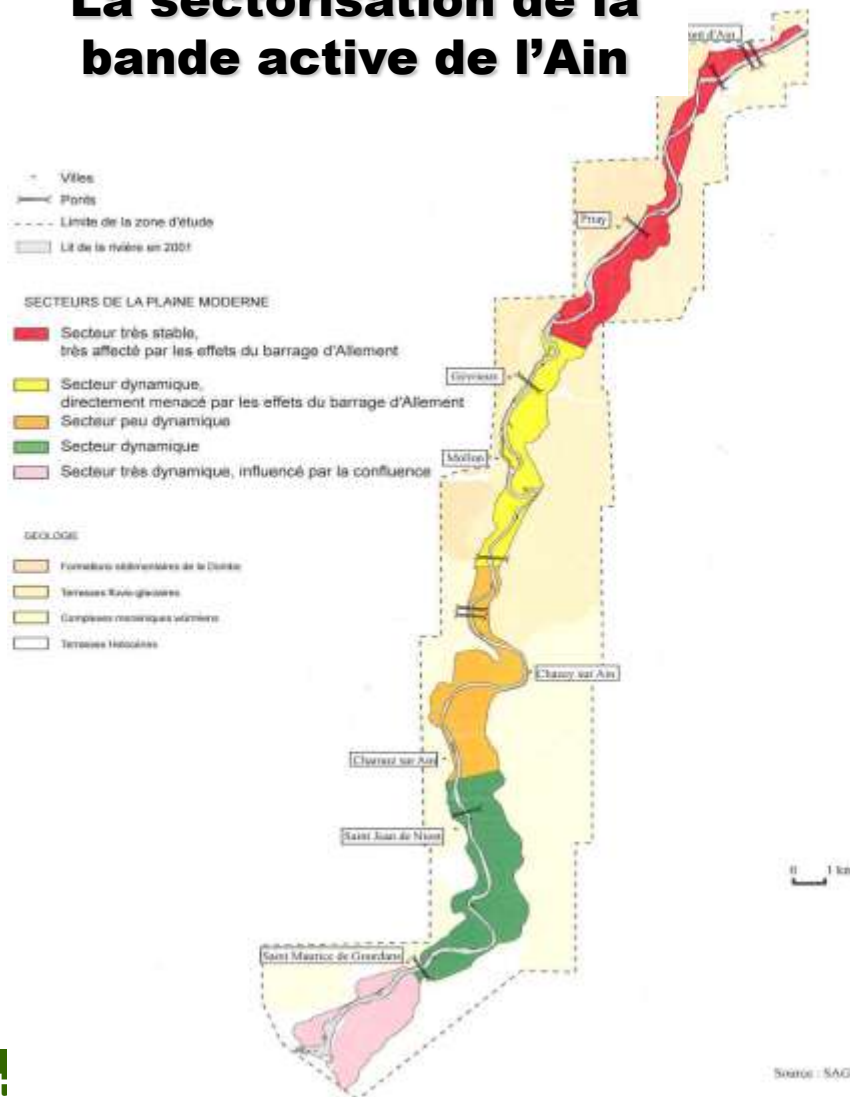
Nécessité de mesures accompagnatrices

- **Des actions de maîtrise foncière sur les terrains privés (20 % des Brotteaux)**
- **Une charte de l'espace de liberté sur les communaux (80% des Brotteaux)**
- **Pas d'indemnisations prévues**



4- Est-ce que cette notion d'espace de liberté suffit au bon fonctionnement de la dynamique fluviale ?

La sectorisation de la bande active de l'Ain



► Un front de pavage qui progresse de plus de 500 m/an

► La seule préservation de l'espace de liberté ne suffit pas

► Le lit s'enfonce, les berges se végétalisent et la rivière n'arrive plus à divaguer et mobiliser des matériaux

5- Quelles solutions pour aider la rivière à remobiliser des matériaux ?

Le budget sédimentaire de l'Ain



► Un besoin en recharge en matériaux évalué à environ 15 000 m³/an

► Des sites potentiels de recharge identifiés

1ère option : on redonne des matériaux à la rivière (restauration de îlons, Albarine)

2ème option : on aide la rivière à se déplacer vers des zones de recharge (carrières Priay et Port Galland)

Restaurer les différents faciès de lônes



5 lônes – 2.6 km - restaurées

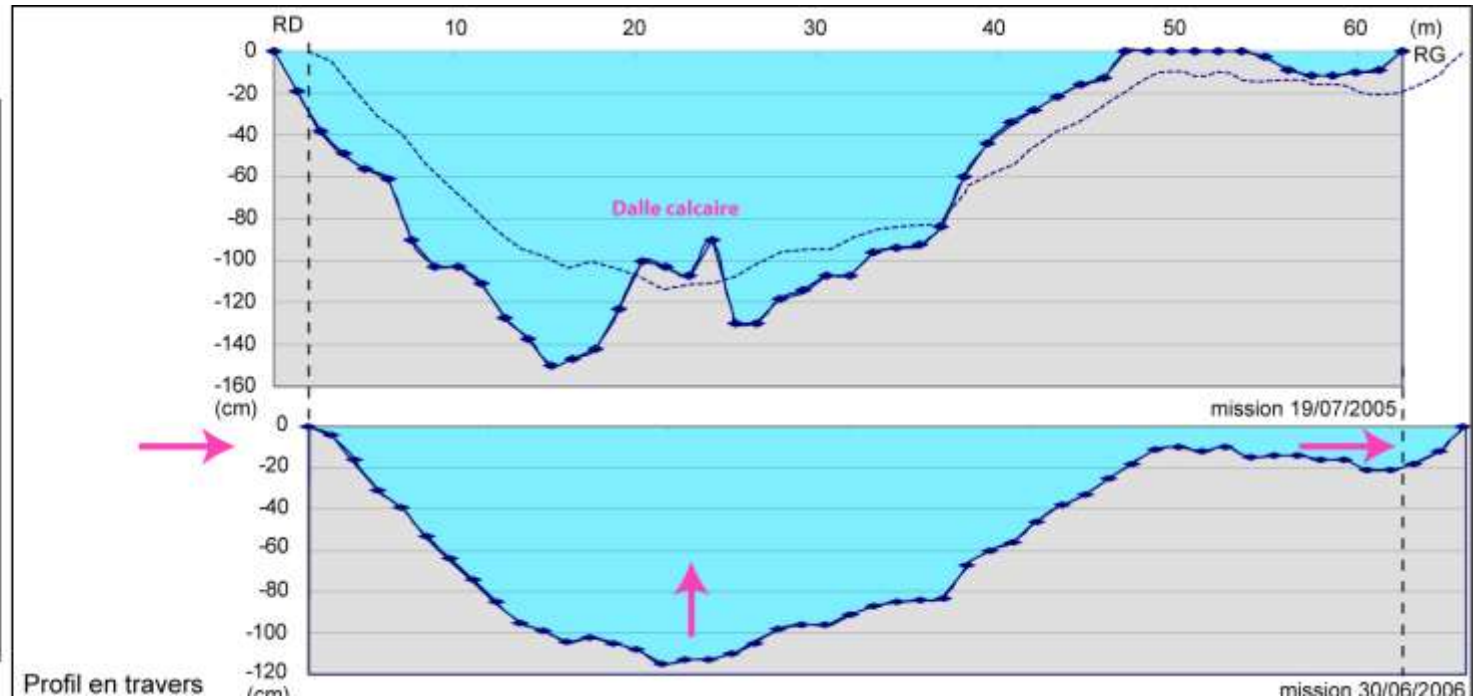
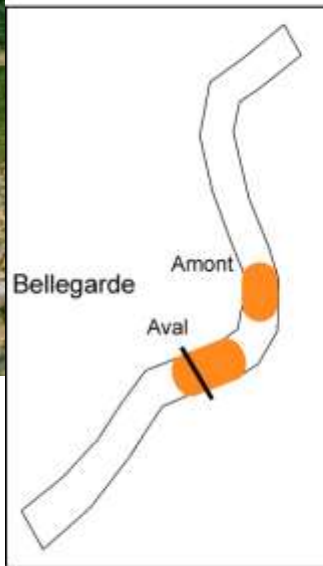
Favoriser la dynamique fluviale



48 000 m3 matériaux rendus à la rivière



Favoriser la dynamique fluviale



Évaluation de l'impact de la recharge sédimentaire



Favoriser la dynamique fluviale



30 ha de terrains acquis dans l'espace érodable à 30 ans



Aider la rivière à se déplacer vers des zones de recharges?





des terrains de sport de Saint Maurice de Gourdans, actuellement fortement menacés par l'érosion latérale de l'Ain.

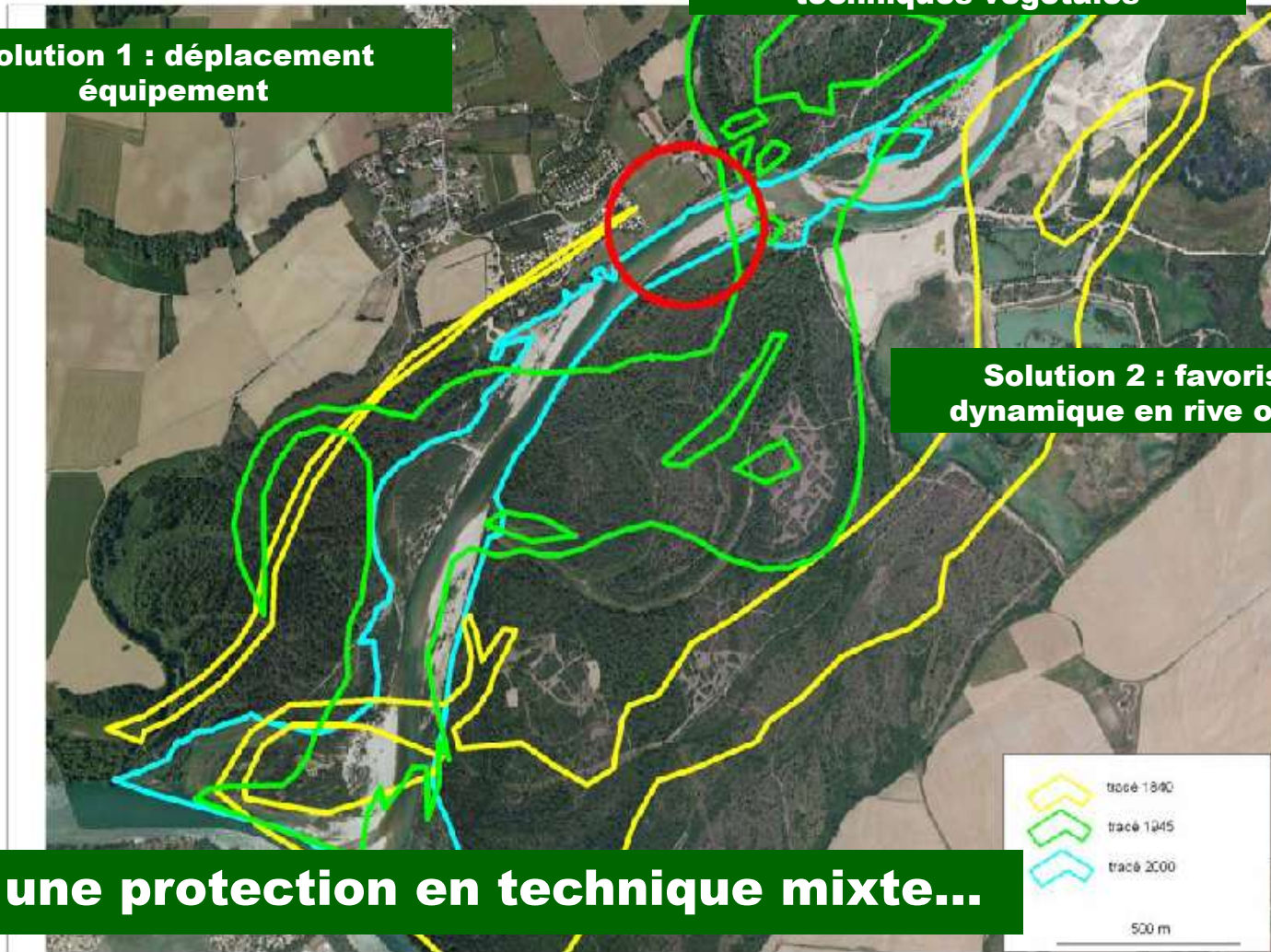


Solution 1 : déplacement équipement

Solution 3 : protection en techniques végétales

Solution 2 : favoriser la dynamique en rive opposée

Au final, une protection en technique mixte...



Un constat positif

- ⇒ **une reconnaissance de l'espace de liberté par tous les acteurs de l'eau et les décideurs locaux**
- ⇒ **une prise en compte dans les documents d'urbanisme**

Un constat plus tempéré

- ⇒ **la nécessité de mesures accompagnatrices et en premier lieu des actions pour remobiliser des matériaux**





Espace de mobilité de la rivière d'Ain – Confluent Ain-Rhône (Extrait du SAGE)

